

Histoire moderne

Cours (prise de notes)

- 1/ Population de Saint-Domingue au XVIIIème siècle à partir des registres paroissiaux
- 2/ Dictionnaires et encyclopédies de l'Ancien Régime.
- 3/ Les récits de voyages.

1/ La population de Saint-Domingue au XVIIIème siècle à partir des registres paroissiaux : (Registres paroissiaux conservés à Aix-en-Provence, disponibles en ligne)

Historique :

Saint-Domingue, c'est la moitié occidentale de l'île que les Espagnols ont rebaptisée Hispaniola lorsqu'ils l'ont découverte en décembre 1492 (Christophe Colomb → 1^{er} voyage, deux mois après avoir accosté aux Bahamas). L'île portait le nom d'Ayti, nom venant des populations Aïno, populations habitant l'île. Ce n'est pas l'ensemble de l'île qui porte aujourd'hui le nom d'Haïti, mais la partie occidentale. Conquête de l'île entre 1495 et 1504. Les relations ont été plutôt pacifiques au début mais se sont très vite détériorées en raison des exigences de Colomb et de ses hommes. On a très vite réquisitionné les populations autochtones pour les faire travailler dans les mines notamment, ce qui a contribué à la dégradation des relations. On a donc une guerre qui se termine par la conquête de l'île par les Espagnols. Extermination de la population, population qui décroît à grande vitesse, il reste après la conquête environ 500 amérindiens à Hispaniola contre des dizaines de milliers avant.

Après l'épuisement des gisements dans les années 1510-20, pour les remplacer, les Espagnols introduisent la canne à sucre. Ça s'interrompt dans les années 1570-80 du fait de la concurrence du sucre brésilien produit par les Portugais (avant association des deux couronnes en 1580). Fin du cycle du sucre à Hispaniola et abandon de l'île par une grande partie des populations espagnoles. Beaucoup se déplacent vers la terre ferme. Après 1570-80 on a une deuxième vague d'émigration vers l'Amérique continentale qui affaiblit l'implantation espagnole.

Les pirates et flibustiers français et hollandais vont s'insinuer dans ces failles laissées libres par les Espagnols, harcelant les convois, attaquant les établissements espagnols aux Antilles, brisant le monopôle colonial. Ces corsaires se livrent aussi à du trafic de contrebande avec des Espagnols.

Le fait est que tout ça, tant d'un point de vue militaire que commercial, affaiblit l'Espagne, qui est contrainte d'abandonner la partie occidentale. Ils concentrent leurs forces à l'Est avec une capitale, Santa-Domingo. La partie ouest est livrée aux Français, ils s'installent d'abord sur l'île de la Tortue, au large de la péninsule nord. Au début ce sont des flibustiers français qui s'en prennent essentiellement aux Espagnols, base d'expédition dirigées contre le convoi espagnol. Ces flibustiers sont au début sans allégeance et très vite, la monarchie française comprend l'intérêt qu'elle a à les utiliser dans ses conflits à répétition contre l'Espagne. Un certain nombre de ces flibustiers vont faire allégeance au roi de France, vont accepter de combattre pour son compte, en général pour une prise, 20 % reviennent à la couronne, ils vont ainsi devenir des corsaires, en recevant une lettre de marque de la part du roi de France pour attaquer l'ennemi, ici les Espagnols. En 1640, l'île devient terre française. En 1654, c'est la première installation des Français sur la grande terre, sur Hispaniola, fondation de Petit-Goave, au sud de l'île. Dispositif qui permet d'être présent partout. En 1665-75, un premier gouverneur s'installe à Saint-Domingue, Bertrand d'Ogeron qui fonde sa capitale en 1670, le Cap, au nord.

À l'époque, les Espagnols n'ont toujours pas reconnu la possession de l'île par les Français, mais ils n'ont pas les moyens de s'y opposer. Ils revendiquent toujours la souveraineté de la couronne d'Espagne sur l'île. Avec le traité de Ryswick en 1697, l'Espagne cède la partie occidentale de l'île aux Français. Très vite se développe massivement la culture de la canne à sucre. Bertrand d'Ogeron et ceux qui étaient déjà installés avaient déjà mis en place la culture de la canne à sucre. Culture déjà installée en Guadeloupe et Martinique, dans lesquelles on a remplacé la culture du tabac par celle de la canne à sucre dans les années 1670. Pour faire fonctionner ce système, des colons français arrivent attirés par l'opportunité et la perspective d'enrichissement. Cette culture de la canne à sucre et sa transformation est particulièrement exigeante en main d'œuvre, les exploitations qui se développent sollicitent parfois des centaines d'ouvriers qui sont pour la majorité d'entre eux des esclaves. Déportation massive d'esclaves africains. En 1790, on a 400 000 esclaves pour 40 000 blancs et libres de couleur. On a donc 1 libre pour 10 esclaves.

En 1749, on a fondation de Port au Prince qui devient la nouvelle capitale de la colonie. Cette colonie est agitée régulièrement par des révoltes, en août 1791 notamment. En 1758, un esclave, François Makendal se révolte, il est exécuté, mais cette affaire alerte les autorités sur les dangers liés à la présence massive d'esclaves. En 1791, les esclaves se révoltent dans le nord de l'île, on est en pleine période révolutionnaire en France et la Révolution Française et l'Assemblée nationale qui a proclamé les droits de l'homme et du citoyen a oublié ses colonies. Des révolutionnaires disaient que si l'on affranchissait les esclaves, toute l'économie du pays serait touchée. Ça créé une situation délicate, des débats âpres, qui aboutissent en février 1794 à la première abolition de l'esclavage par

la Convention. C'est la victoire du parti abolitionniste en France. De fait, si la majorité de la Convention vote ce décret, c'est par opportunisme → les esclaves révoltés vont se ranger du côté des armées de la République. À partir de 1793, la France est en guerre aux Antilles contre l'Espagne et contre l'Angleterre + révoltes d'esclaves + clivage entre monarchistes et républicains. Ça fait beaucoup trop pour la France, Danton dit qu'il faut proclamer l'abolition de l'esclavage pour que les esclaves rejoignent la cause de la France. En 1798, Toussaint Louverture, qui était auparavant du côté des Espagnols, se retourne contre les Espagnols, fait son entrée triomphale avec son armée à Port au Prince après avoir vaincu les Anglais et les Espagnols.

L'indépendance de l'île est due à l'action de Bonaparte. On a un retour dans les ministères de certains milieux conservateurs de gens qui étaient en poste à l'époque de la monarchie absolue et qui veulent prendre leur revanche sur les révolutionnaires. Bonaparte ne s'intéresse pas vraiment à la question de l'esclavage mais son épouse est antillaise. Son entourage, très conservateur, très favorable au retour à l'ordre esclavagiste, le poussent à rétablir l'esclavage. À cette époque, Bonaparte a encore l'ambition d'un Empire d'Outre-Mer, il a échoué dans sa tentative de colonisation africaine. À cette époque, il va projeter ses rêves impérialistes sur l'Amérique, il récupère notamment la Louisiane. Un personnage l'en empêche, Toussaint Louverture, Bonaparte veut s'en débarrasser. Il monte l'expédition Leclerc (beau-frère), mais cette expédition échoue, le corps expéditionnaire est vaincu par les armées de Toussaint Louverture et de ses successeurs, qui infligent à Bonaparte sa première défaite terrestre en novembre 1803. Le 1^{er} janvier 1804, l'indépendance d'Haïti est proclamée. Haïti est la deuxième colonie américaine à se libérer après l'indépendance des États-Unis.

Tout le monde sait en France que Guadeloupe et Martinique ont été des colonies françaises mais peu de gens savent qu'Haïti a été une colonie française. On commence à reconnaître cette histoire qu'on a complètement occulté parce qu'elle n'est pas très glorieuse, parce que c'était une colonie esclavagiste. Une autre raison, c'est la fin un peu apocalyptique de la France pour cette colonie avec la défaite de Bonaparte. C'est resté pendant longtemps une sorte de tache qu'on a souhaité occulté, on veut bien être battu par des Anglais mais pas par des esclaves.

Population

	1697	1740	1788
Blancs	8 000	11 500	27 700
Libres de couleur	500	2 500	21 800
Esclaves	5 000	109 000	405 500

Les Blancs, ce sont les Européens et ceux qui sont d'origine européenne mais nés dans la colonie.

L'esclave, c'est d'abord un statut juridique mais ça s'assimile aussi à une couleur de peau, ils sont noirs, appelés nègres. Les nègres, ce sont à la fois les noirs et les esclaves, ce qui prouve bien que pour les Européens, les deux choses sont confondues.

Les libres de couleur, ce sont toutes les personnes de couleur, d'origine africaine, métissés ou non, qui sont libres, soit parce qu'ils ont été affranchis, soit parce qu'ils sont nés libres.

Aux Antilles, il y a eu des Amérindiens mais il n'y en a plus, les quelques dizaines qui restaient se sont fondus à la population coloniale et ne sont plus identifiables.

Avec ce tableau, on voit l'évolution sur un siècle. En 1697, c'est la signature du traité de Ryswick, la croissance des populations blanches est réelle mais plutôt modérée tout au long du siècle, la population est multipliée par 3 environ. Les esclaves étaient déjà 5 000 ce qui prouve bien que l'implantation date d'avant la signature du traité. On a une explosion de la traite négrière à destination de Saint-Domingue. La proportion de libres de couleur augmente, en particulier dans la deuxième partie du siècle, en lien avec deux processus, l'affranchissement d'esclaves par leurs maîtres, plus le solde naturel → les affranchis qui font des enfants qui eux-mêmes naissent libres. En vertu du code noir de 1685 qui réglemente le statut des esclaves, la transmission se fait de manière matrilineaire, lorsque l'on est issu d'une mère esclave et d'un père libre, on naît esclave et lorsque l'on est né d'une mère libre et d'un père esclave, ce qui se passe moins souvent, on naît libre.

-La source, les registres paroissiaux :

Un registre paroissial consiste à enregistrer les baptêmes, les mariages et les enterrements. Ce qu'on enregistre, c'est le rituel religieux, le sacrement qui accompagne la naissance ou qui suit la mort. Le sacrement du baptême se situe en général le jour même de la naissance ou le lendemain, même chose pour la sépulture qui est enregistrée le lendemain ou le surlendemain. Ce sont des sources spécifiques à l'histoire moderne, ils sont très rares au Moyen Age en France, et pour la période contemporaine on dispose de l'état civil, créé après la révolution, qui laisse aux communes le soin d'enregistrer les naissances, les mariages et les décès. Le transfert date de la fondation de la 1ère république en septembre 1792. On crée en même temps l'état civil laïc. À cela s'ajoute pour une période brève les divorces, mais Bonaparte abolit le divorce qui ne sera rétabli que par la troisième république en France. L'origine de la législation qui crée les registres paroissiaux date de François Ier, avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts, en 1539. C'est également cette ordonnance qui fait du français la langue administrative et c'est pour ça qu'elle est connue. Ça oblige également les curés à tenir des registres de baptêmes, on y ajoutera ensuite les mariages et les décès. En réalité, ça a été créé pour connaître l'âge des gens, savoir s'ils sont majeurs ou mineurs. Ça induit un certain nombre de choses importantes, la majorité se situe à 25 ans et avant 25 ans, on est considéré comme mineur, on a donc

besoin de l'autorisation d'un parent ou d'un tuteur pour se marier. Après 25 ans par contre on peut se marier avec qui on veut. Il y a beaucoup d'autres choses qu'on ne peut pas faire avant 25 ans, ce qui va plus intéresser la monarchie, l'acquisition d'un office requiert d'avoir atteint la majorité, c'est la même chose pour obtenir un bénéfice ecclésiastique. On va insérer le mariage aux registres paroissiaux pour assurer que les enfants sont bien légitimes. L'insertion des décès va permettre de se remarier et d'éviter la bigamie. Les premiers registres paroissiaux commencent à apparaître dans le nord de la France dans les années 1540, ça se diffuse ensuite un peu partout. Toutes les paroisses françaises disposent de collections complètes de registres paroissiaux à partir des années 1560.

Les plus anciens registres paroissiaux concernant Saint-Domingue remontent à 1668, époque où l'île n'est pas encore reconnue comme française, et concernent la paroisse de Léogane. Ils ne sont plus aujourd'hui conservés à Haïti, ils ont été rapatriés en France où ils sont conservés aux Archives nationales d'Outre-Mer (A.N.O.M.) à Aix-en-Provence. Cet établissement concerne aussi bien les colonies de l'Ancien Régime que celles de l'époque contemporaine. A.N.O.M. → programme de numérisation des registres paroissiaux puis des états civils.

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/>

L'objectif est de dépouiller les mariages de quatre paroisses de Saint-Domingue, dans les années 1770-1780, juste avant la déflagration de l'insurrection esclavagiste.

- Léogane
- Gonaïves
- Jacmel
- Mirebalais

Trois paroisses plutôt littorales et une paroisse de l'intérieur.

On commence par observer quel est le statut juridique des personnes (libres, esclaves) leur origine (colonie / Europe). Le terme savant qui désigne cette étude, c'est l'endogamie (même groupe social) ou exogamie (mariage de personnes d'un autre groupe social), on va également parler de mixité matrimoniale. Dans les actes de mariage, on ne va pas nous dire « un tel, blanc », ou « une telle, blanche ». Ce qu'on va nous dire, c'est si la personne est esclave, avec l'utilisation du terme de nègre ou de négresse, appartenant à ou de la plantation « x ». On comprend là qu'il s'agit d'un esclave.

Pour la deuxième catégorie, les libres de couleur, on ne va pas rencontrer cette expression, mais celle de nègre ou de négresse libre. Mais on trouve aussi d'autres catégories dans ce groupe des libres de couleur, qu'on pourrait génériquement désigner sous le terme de métis. Mais il y a aussi toute une déclinaison qui aboutit à distinguer les mulâtres (mulâtresses), les quarterons (quarteronnes), et mêmes les octavons (octavones). Le métissage induit la plupart du temps l'émancipation,

l'affranchissement. On a plusieurs catégories, le premier échelon, c'est le mulâtre ou la mulâtresse, l'enfant issu d'une union entre un blanc et une noire, un maître blanc, qui, de manière régulière, légitime ou pas, s'unit à une femme noire, libre ou esclave, qui engendre un métis. Le quarteron, c'est l'enfant qui est issu de l'union d'un blanc ou d'une blanche avec une ou un mulâtre. Ça veut donc dire qu'il est $\frac{3}{4}$ blanc et $\frac{1}{4}$ noir. Les autorités distinguent le quarteron du mulâtre. L'octavon, c'est l'enfant qui est issu de l'union d'un mulâtre ou d'une mulâtresse et d'un quarteron ou d'une quarteronne, il a donc $\frac{1}{8}$ de sang noir. Avec $\frac{1}{8}$ de sang noir, on est encore considéré comme un métis. Pour vous blanchir, il faut au minimum 3 générations d'union avec des blancs. La personne est libre mais cette personne, en raison de son métissage, est discriminée. Cette discrimination n'est pas que symbolique. Ça ne se voit pas sur la peau mais c'est inscrit sur le certificat de baptême. Classification en fonction de la couleur de peau mais aussi du code génétique. Ça se traduit par une discrimination de fait → le fait de ne pas pouvoir porter certains types de vêtements jugés trop précieux, mais aussi et surtout le fait de ne pas pouvoir pratiquer certaines professions. En dépit de leur liberté, ils ne peuvent pas exercer des métiers comme ceux d'orfèvres ou de chirurgiens, ils ne peuvent pas prétendre acheter un office ou acquérir un bénéfice, ni exercer de charges à responsabilités. La catégorie libre de couleur est aussi une catégorie juridique au sens où elle vous exclut de certains droits. La conséquence est qu'on va avoir beaucoup de mulâtres au début de l'occupation, puis après plus de quarterons, etc. C'est pourquoi on va étudier les registres paroissiaux du XVIII^{ème} siècle.

C'est quelque chose qui était bien plus précisément défini dans les colonies espagnoles et on peut penser que les Français se sont inspirés de ce que faisaient les Espagnols dans leurs colonies.

Lorsqu'un mulâtre ou une mulâtresse s'unit avec un ou une noire, on parle de griffe ou de griffonne.

Les blancs se sont tous les autres. Pour eux comme pour les libres et les noirs ou nègres, on va distinguer deux catégories, ceux qui sont nés dans la colonie, qu'on appelle dans le langage courant les créoles (terme qu'on ne trouve pas toujours dans les registres), et ceux qui sont nés en Europe. Les Créoles sont la plupart du temps issus de grandes familles de colons et constituent une sorte d'aristocratie. Ce qui fait que l'on appartient à l'élite sociale, c'est le fait d'être possesseur d'une grande plantation et d'esclaves. Ça n'est pas le fait d'être noble qui fait que vous faites partie de l'élite. On trouve beaucoup de planteurs parmi les Créoles, mais aussi des gens plus modestes.

On a ensuite tous les nouveaux venus, des gens qui sont nés en Europe, souvent des administrateurs et des titulaires d'offices royaux, mais aussi beaucoup qui viennent tenter leur chance outre Atlantique. Il s'agit d'un clivage dans la mesure où au sein des populations blanches, on a les créoles, qui constituent une forme de caste. Systématiquement, l'acte de mariage nous donne la profession et l'endroit où est née la personne. On va donc pouvoir distinguer les gens qui sont nés à

la colonie de ceux qui sont nés à la métropole. Cette distinction est par définition absente pour les libres de couleurs, pratiquement tous sont nés en Amérique. Il y a quelques noirs libres qui sont nés en Afrique mais ils sont rares. C'est rare de connaître dans sa vie deux fois la liberté. En revanche, on va trouver des esclaves qui sont nés d'esclaves en Amérique, on va les appeler esclaves créoles ou nègres créoles. Ceux qui sont nés en Afrique sont les bossales. Il y a des clivages au sein des populations esclaves entre créoles et bossales, les créoles sont déjà détachés de leur identité d'origine et développent une identité créole, les souvenirs de la terre d'origine sont très éloignés. On parle également une langue qui est une langue créole. Ceux qui viennent d'arriver sont souvent plus revendicatif et naturellement enclins à retrouver cette liberté.

http://gallica.bnf.fr/Search?adva=1&adv=1&tri=&t_relation=cb36491843g&q=Moreau+de+Saint-Mery

http://gallica.bnf.fr/Search?adva=1&adv=1&tri=&t_relation=%22cb36401079d%22&lang=fr

II/ Dictionnaires et encyclopédies de l'Ancien Régime

Dictionnaire -> genre qui apparaît avec l'époque moderne, avec l'apparition de l'imprimerie. Il n'y avait pas au Moyen Age précisément des dictionnaires, il y avait des glossaires -> commentaires qui servaient à expliciter le sens de certains termes obscurs dans les ouvrages savants. Gloses classées par ordre alphabétique. Les premiers dictionnaires proprement dit n'apparaissent pas avant le XVIème et leur spécificité -> dictionnaires bilingues (langue européenne + latin), qui avaient pour fonction de traduire en latin des mots français et réciproquement. L'inventeur est un érudit humaniste français, Robert Estienne qui en 1538 publie son *dictionarium latinogallicum* qui traduit des termes latins en français. Termes latins + traduction en français. En 1539 : Dictionnaire français latin, du même auteur. Les éditions suivantes vont introduire des mots de la langue française sans équivalent latin, on voit apparaître des termes français sans nécessairement que leur soit associé un équivalent en latin. Tout ça aboutit en 1606 à la publication du *Trésor de la langue française* de Jean Nicot, ouvrage posthume. Dictionnaire bilingue mais qui fait la transition avec les dictionnaires de langue française d'aujourd'hui -> Traduction latine + définition du terme, explication sur le sens du mot, sur l'étymologie + expressions pour servir d'exemples d'utilisation.

Le projet est ancien, il naît dès la création de l'académie française, ambition de créer un dictionnaire de la langue française mais qui met du temps à sortir. E premier est celui de Pierre Richelet qui en 1680 publie le 1^{er} dictionnaire monolingue. Dictionnaire qui répond aux ambitions de l'académie puisqu'il donne le bon usage de la langue, appuyé sur des citations d'auteurs français du XVIIème. Un second : Le dictionnaire universel d'Antoine Furetière, édité en 1690. Au XVIIème siècle peut être autant sinon plus connu pour ses œuvres littéraires que son dictionnaire. Mort en 1688. Homme d'église qui a été abbé commendataire d'une abbaye en Berry, l'abbaye de Chaligny. Tout en vivant de ses rentes, il se fait connaître dans la microsociété littéraire parisienne en publiant quelques poèmes ou fables, qui suffisent à le faire élire à l'académie française. En 1666, il publie une œuvre qui attire plus l'attention : *Le roman bourgeois*. Espèce de tableau ironique, caustique, de la société bourgeoise parisienne. Suite d'historiettes qui mettent en scène des figures types de la vie parisienne dont il se moque. Il est agacé par la lenteur des travaux de l'académie concernant la création d'un dictionnaire, si bien qu'il commence à compiler des informations pour établir son propre dictionnaire. Il obtient le privilège par le roi de faire son dictionnaire personnel ce qui lui vaut un procès avec l'académie, dont il est exclu en 1684 mais jamais remplacé de son vivant. Il est tellement vexé de cette exclusion qu'il bombarde l'académie de pamphlets acides tout en continuant son projet de dictionnaire. Une fois mort, sous la pression de l'académie, la monarchie lui retire son privilège, 1ere édition publiée en Hollande.

Entre temps l'académie continue ses travaux mais elle ne peut livrer son œuvre achevée qu'en 1694. Plusieurs éditions tout au long du XVIIIème, puis au XIXème, etc.

A partir de ces trois dictionnaires (Richelet, Furetière + académie), la production lexicographique va évoluer dans deux directions. Une direction est plutôt celle de Richelet et de l'Académie -> dictionnaire normatif qui prescrit l'usage correct de la langue. On ne nous dit pas comment les gens parlaient vraiment, on nous dit comment la haute société devrait s'exprimer. Articles souvent très courts -> définition avec les différents sens du mot + quelques exemples qui vont illustrer les usages. Le Furetière et ses continuateurs sont très différents, on trouve ça mais aussi des informations sur les choses désignées par les mots : aspect encyclopédique qui ne figure pas dans l'Académie ou Richelet. C'est ce qui fait le succès de Furetière, ce qui fait aussi que l'historien s'y intéresse, c'est qu'il ne va pas se limiter aux mots savants, de la langue littéraire. On va trouver des termes techniques, des mots familiers, des régionalismes. Il a eu une postérité à travers le dictionnaire de Trévoux. Des protestants français réfugiés aux PU, qui, avec des imprimeurs hollandais, entreprennent de rééditer en l'actualisant le dictionnaire de Furetière -> Basnage de Beauval, en 1701, choisi de rééditer Furetière en l'expurgeant de toute ce qui est trop catholique et anti protestant. Réédition de Furetière mais dans une version pro réforme. Les Jésuites lorsqu'ils voient sortir cette édition ouvertement favorable à la Réforme, entendent en proposer une version pro catholique. Ils vont à partir de l'édition hollandaise de 1701 le nettoyer à nouveau de ses aspects les plus ouvertement favorables à la Réforme -> Dictionnaire de Trévoux, publié en 1704. Connait une postérité plus longue que la version protestante. Dernière version du Basnage de Beauval en 1727, dernier dictionnaire de Trévoux en 1771.

A la fin du XVIIème, autre chose apparaît, les dictionnaires spécialisés dans un champ particulier du savoir. Le premier et le plus connu -> dictionnaire historique, le dictionnaire de Moreri. Louis Moreri est un prêtre originaire de Provence mais qui exerçait son ministère à Lyon. En 1674, à 31 ans, il publie à Lyon un grand dictionnaire historique, en 1 volume. Ce dictionnaire est le 1^{er} dictionnaire de noms propres qui accorde une place sensible à l'histoire sainte. 2galement des entrées pour les personnages historiques, y compris des personnages contemporains du XVIIème, y compris des entrées pour les personnages de la mythologie, grecque ou latine. La 1^{ère} version de ce dictionnaire est d'un intérêt très limité. Moreri meurt en 1680, avant que son ouvrage connaisse un succès fulgurant, à la fois national et international. Il est traduit dans plusieurs langues européennes : anglais, allemand, néerlandais, espagnol et italien. Il est imité aussi. En France, il est réédité 20 fois entre 1674 et 1759. La dernière édition de 1759 comporte 10 volumes. Le principal auteur de cette version est un autre religieux, janséniste, l'abbé Goujet, qui a écrit la plupart des compléments au Moreri. Au XVIIIème siècle, le dictionnaire connaît une mode sans précédent, adéquation entre ce type d'ouvrages et l'esprit du temps. Il s'agit d'une part de recenser et de maîtriser le savoir, et d'autre

part, de le rassembler dans un seul ouvrage de façon à le diffuser à un public le plus large possible. Compilation du savoir + volonté de le rendre accessible à un public sans cesse élargi. Il y a une demande pour ce type d'ouvrages, une curiosité pour les différents champs du savoir, ce qui amène les gens à acheter le dictionnaire. Diversification des dictionnaires spécialisés, tous les domaines de la connaissance sont explorés par le genre -> commerce, géographie, agronomie, économie, ... Pour la géographie, on a par exemple le Bruzen de la Martinière (1683 – 1746). Assez jeune, il passe au service du duc de Mecklenburg, province qui borde la Baltique, à l'est du Danemark. En 1709, il voyage et se retrouve à Parme, Farnèse l'envoie en mission diplomatique aux PU et c'est là qu'il passe les 20 dernières années de sa vie. A partir de 1726, il publie son grand dictionnaire de géo. Parfois publication à l'étranger à cause de la censure, mais il faut également garder à l'esprit le rayonnement de la langue française, avec des ouvrages en français publiés partout en Europe. Dictionnaire réédité, traduit, il rencontre un grand succès. Il donne des informations sur les peuples, les principaux pays, les continents, mais aussi les villes, même parfois les plus petites localités européennes. Excellent outil pour se faire une idée de ce que l'on savait du monde à l'époque. Essentiellement des références à l'Europe mais aussi aux trois autres continents connus. Beaucoup d'infos sur l'Amérique.

Autre exemple de dictionnaire spécialisé -> Jacques Savary des Bruslons (1656 – 1716) et Philémon-Louis Savary (1654 – 1727), dictionnaire universel de commerce, d'histoire naturelle et des arts et métiers. Tout produit qui fait l'objet d'un commerce dispose d'une entrée dans ce dictionnaire, de même que tous les pays qui commercent disposent d'une entrée. Ce sont tous les deux les enfants de Jacques Savary, qui lui a publié un manuel important. Philémon Louis devient prêtre et Jacques inspecteur des douanes et manufactures et qui dans le cadre de son activité, à titre personnel, se dote d'une liste alphabétique des différents produits et des droits qui affectent ces différents produits. Il obtient le soutien de la monarchie pour publier ce dictionnaire de commerce avec l'aide de son frère. Le projet est tellement titanesque que Jacques meurt avant de le voir aboutir, son frère le termine, publication en 1723. Rééditions, traductions dans différentes langues européennes, imitations, ...

La France reçoit également des choses du reste de l'Europe, les éditeurs français payent des traducteurs pour les dictionnaires édités ailleurs en Europe. La France reste quand même un centre important d'élaboration de dictionnaires mais elle a un rival important, l'Angleterre. Dictionnaire de médecine de James, traduit en français et édité en France dans les années 1740. Le traducteur est Denis Diderot. Avant d'être un homme de lettre, il a été un traducteur. On lui propose également dans les années 1740 un autre projet de traduction, la traduction de la Cyclopaedia de Chambers. Un imprimeur parisien, Lebreton, qui connaît déjà Diderot s'adresse à lui pour qu'il traduise cet ouvrage. Dictionnaire de tout ce qui concerne les arts et la science. Diderot est plutôt d'accord et le libraire-

imprimeur lui propose un associé, d'Alembert, mathématicien assez réputé, lui aussi anglophone. Il va recourir à d'Alembert pour traduire les passages scientifiques. En feuilletant Chambers, ils se rendent compte qu'il a beaucoup utilisé d'ouvrages français pour établir son encyclopédie. Ils se rendent compte également qu'il manque beaucoup de choses. Assez rapidement, ce projet de traduction dérive vers un autre projet, projet de rédaction d'une encyclopédie originale, dès 1747. Ils s'entourent d'une pléiade de spécialistes, de gens reconnus pour leurs savoirs, qui vont constituer l'équipe de rédaction de l'encyclopédie, ce que Diderot et d'Alembert appellent la société des gens de lettre. Au total 158 collaborateurs. Cette société se forme à la fin des années 40, en 1750, une souscription est lancée pour le 1^{er} volume qui paraît en 1751. Dès le début, des gens attaquent le projet, la première originalité, c'est qu'on inclut les arts mécaniques, les techniques qui relèvent des activités manuelles. Ça n'est pas ça qui va être attaqué, ce qui déplaît c'est la liberté de ton des auteurs -> philosophes des Lumières. Ces gens s'en prennent non seulement aux institutions politiques mais aussi à la religion, on va trouver des articles d'histoire sainte mais on va les soumettre à la critique rationnelle historique. Ton relativement libre, selon les auteurs, mais ce rationalisme qui préside au projet déplaît, essentiellement au parti dévot et aux jésuites. Dès 1752, ils font pression sur la monarchie et son entourage pour faire interdire la publication de l'encyclopédie et la vente des volumes déjà édités. Mais les auteurs disposent de l'appui du directeur de la librairie, Malesherbes, qui protège l'encyclopédie et qui lui garantit la publication en France jusqu'en 1759. 7 volumes sont publiés jusqu'à ce que le privilège soit révoqué par la monarchie. On essaye de convaincre le roi d'interdire cette publication, qui serait potentiellement dangereuse pour son autorité. Ça fonctionne et la publication de l'encyclopédie se fait désormais à l'étranger, essentiellement en Suisse. Malgré ces péripéties, le projet arrive à son terme en 1765, 17 volumes de texte et 11 volumes de planches (1772) avec en plus 4 suppléments, publiés en 1776-1777. 3 suppléments textes + 1 suppléments planches. D'Alembert a abandonné le projet en 1759. L'auteur le plus prolifique a écrit 17 000 articles (sur 60 000 au total), il s'agit de Louis de Jaucourt. Il parle un peu de tout, esprit éclectique.

Premier intérêt : Sens des mots de l'époque. Signification des mots souvent différente de ce qu'ils veulent dire aujourd'hui.

Info sur les habitudes de l'époque qui n'existent plus aujourd'hui.

Noms propres -> souvent besoin d'un dictionnaire historique ou géographique. Etat des connaissances à l'époque, peut aider à localiser un endroit qui porte aujourd'hui un nom différent. Beaucoup de villes qui ont changé de nom.

Utile pour accéder aux mentalités ou aux représentations de l'époque, sur des notions plus abstraites par exemple. Choses qui renvoient aux mœurs, à la famille, à l'hygiène, à la médecine, à la science. Etat des connaissances + manière avec laquelle on se représentait les choses. Même chose quand on

travaille sur un pays, une civilisation, une religion. Choses qui renvoient aux connaissances + idée qu'on s'en fait, image qu'on en a.

Ça peut être une source parmi d'autres mais ça peut être aussi la source en soi, travail historique envisagé sur les dictionnaires, versions compilées du savoir de l'époque + il existe un lectorat du dictionnaire, ce que des milliers de gens vont lire et intégrer. Une personne lettrée qui a besoin de quelque chose va chercher dans un dictionnaire. Milliers de personnes qui l'ouvrent et qui l'utilisent, c'est ça qui fait la culture des gens.

En particulier les plus fréquents, les plus édités, qui en plus sont présents dans beaucoup de bibliothèques.

On peut imaginer n'importe quel sujet à travers les dictionnaires.

Ici on va travailler sur le terme de nègre, langage courant à l'époque, pas forcément perçu négativement, il semble que les personnes noires l'utilisaient eux-mêmes. Choses qui vont permettre de comprendre comment ce terme est devenu péjoratif. On va le trouver dans les dictionnaires de langue, dans l'encyclopédie, dans les dictionnaires de géographie et d'histoire parce que c'est un nom de peuple. On va le trouver également dans le dictionnaire de commerce, lié au trafic négrier, c'est aussi une marchandise humaine. Ça renvoie aussi à des questionnements, des débats, dont les auteurs de l'encyclopédie se sont emparés.

Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, tome 22, Diderot d'Alembert, édition genevoise de 1778, 2^{ème} édition de l'encyclopédie.

S'interroger sur la longueur de l'article, compter le nombre de pages, colonnes ou lignes. Vérifier si l'article a un auteur différent de celui de l'auteur de l'ouvrage -> pour l'encyclopédie. En général identifiable par ses initiales ou par un signe distinctif. Vérifier si l'article cite des sources, soit à la fin, souvent de manière abrégée, soit dans le corps de l'article, soit en marge. Ensuite 2 choses essentielles -> structure de l'article, résumé le contenu en reconstituant le plan, la structure. Paragraphe par paragraphe donner les différents thèmes qui sont évoqués dans l'article, les grandes lignes de l'article. Souligner les points de vue, qui s'expriment dans l'article. Allusions aux nègres soit en tant que population, soit en tant que victime d'un trafic marchand -> positions contradictoires qui vont s'exprimer. Préciser les jugements de valeur, les partis pris, les opinions qui s'expriment, les formes de subjectivité. Noter les aspects de la question manquants.

Dans l'encyclopédie :

3 articles -> Nègre (histoire naturelle), nègres blancs (histoire naturelle) et nègres (histoire naturelle).

De la page 835 à la page 848.

1^{er} article -> Mr Formey

3^{ème} -> Le Romain.

Sources citées :

-Malpighi, Ruisch, Litre, Sanctorini, Heister et Albinus.

-Dissertation sur la cause physique de la couleur des nègres, M. Barrere, Paris 1741

-Mr Winslou

The modern part of an universal history

Partie sur le commerce

-Le code noir, édit de 1685 qui régleme la condition des esclaves dans les colonies. Il cite différents articles.

-Dictionnaire de commerce, Savary

1^{ère} partie -> traite, 2^{ème} -> esclavage en Amérique.

Sous parties -> titre en italique.

Jean Henri Samuel Formey (1711-1797) -> 110 articles, divers sujets. Natif de Berlin, protestant, a été pasteur en Allemagne, professeur de philo au collège français à Berlin.

Jean Baptiste Pierre le Romain : articles sur les Antilles et l'Amérique. Pas de dates, noble qui a vécu à la Martinique. Ingénieur en chef des fortifications dans l'île de Grenade aux Antilles. Quelqu'un qui est intégré dans le système, dans l'administration coloniale.

-Aspect géographique

-Caractéristiques physiques en fonction de la position géographique. Terme pas réservé qu'aux Africains, il en parle aussi concernant des asiatiques par exemple. Origines de la couleur de leur peau. Essentiellement les causes de leurs particularités physiques.

-Commerce : « On tâche de justifier ce que ce commerce a d'odieux et de contraire au droit naturel en disant que ces esclaves trouvent ordinairement le salut de leur âme dans la perte de leurs libertés ». p.841. Expression d'un certain nombre de préjugés.

Différents pays qui pratiquent le commerce des nègres. Petit historique de ce commerce, situation actuelle. Comment on devient esclaves, prix, âges, lieux où on les utilise. Ce qu'ils apportent à l'économie. Idem dans les colonies américaines. Spécificité des nègres selon leurs origines. Différents peuples affectés par la traite. Les conditions de la capture. La traversée de l'Atlantique. Le fait que ce soit un signe extérieur de richesse. Manière de les traiter. 2^{ème} partie sur les différentes origines, coutumes des différents peuples qui alimentent l'esclavage et ceux qui sont les plus estimés pour ce commerce. Leur travail sur les plantations. Leur caractère, leur logement et leur alimentation. Le code noir sur pratiquement 33 pages -> différents articles du code noir. Mention du suicide à la page 842. Stéréotypes qui s'expriment, notamment sur les noirs originaires du Congo -> adonnés à la gourmandise, etc. Populations moins disposées au travail.

p.845 -> Nègre de guinée, libertinage, vol, mensonge.

Nègres créoles -> vains, méprisant, orgueilleux, ...

III / Les récits de voyages

Genre très ancien, qui existe depuis l'Antiquité, depuis que les gens voyagent. Besoin de relater les souvenirs de voyages. Il y a des récits de voyage célèbres datant de l'Antiquité : Voyage de Pythéas -> navigateur grec qui rapporte avoir découvert une terre inconnue qu'il appelle Thulé, dont on disserte encore aujourd'hui sur l'identification. Il y a également les périple d'Hannon et Himilcon, qui viennent d'Afrique du nord -> les premiers à avoir exploré au-delà des colonnes d'Hercule (détroit de Gibraltar), ils explorent les côtes du Maroc, du Sahara occidental, ... Au Moyen Age, il y a également de célèbres voyageurs qui racontent leurs pérégrinations : Marco Polo, Guillaume de Rubrouck vers le royaume Mongol, tous les voyageurs arabes plutôt vers l'Afrique et l'Océan indien.

Deux événements vont venir se superposer à l'époque moderne : Le premier, c'est l'invention et la diffusion de l'imprimerie en Europe occidentale. Le second, ce sont les grandes découvertes, le découloignement planétaire avec les voyages entrepris d'abord par les Portugais puis par les Espagnols. A partir de là, les continents, des territoires, des populations inconnus sont découverts. Ces découvertes par les Européens suscitent beaucoup de curiosité, de fascinations, qui poussent les voyageurs à raconter leurs expériences. Coïncidence entre ces deux événements.

Dans ces récits de voyages qui se développent tout au long de l'époque moderne -> grands voyages de James Cook, de Bougainville, ... qui partent à la recherche des terres australes, qu'on découvre véritablement. On découvre l'Australie, la Nouvelle Zélande, ... On n'arrête pas de découvrir des terres nouvelles et le mouvement de découverte ne s'arrêtera qu'avec les explorations polaires au début du XXème siècle. Tout ça entretient le genre mais l'on n'a pas besoin de découvrir de nouvelles terres pour raconter ses voyages : voyages de découverte, d'exploration mais pas seulement : récits d'ambassades (François Ier), François Ier avait un projet d'alliance avec Soliman le Magnifique. Il y a eu des tentatives même de contre alliance, avec la Perse Safavide, rivale de Soliman, parce que les Ottomans exerçaient aussi une pression sur l'Empire. Tout cela a donné lieu à une série de récits, toutes ces ambassades ont été pour la plupart racontées et publiées. Ça peut être par exemple un artiste qui voyage et qui va se former par exemple en Italie, comme c'était courant au XVIIème et surtout au XVIIIème. Etudiant qui circule en Europe et qui va raconter son expérience. Autre cas -> les récits de pèlerinages à Jérusalem, Compostelle ou Rome par exemple. Des récits de missions -> les Jésuites par exemple. Ils racontent aussi ce qu'ils découvrent (Amérique hispano-portugaise mais aussi Amérique du Nord).